

LE CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE YACHTING DE QUÉBEC 2021

INSTRUCTIONS DE COURSE COMPLÉMENTAIRES – COURSE POURSUITE

Course Poursuite



YACHT - CLUB DE QUÉBEC

CRYQ 2021 présenté par Garon Fluet Bissonnette, gestionnaires de portefeuille

Course poursuite présentée par : Le Yacht Club de Québec

Date : samedi le 2 octobre 2021

Marina hôte : Yacht-Club de Québec, 1225, boul. Champlain, Québec QC G1L 0A2 www.ycq.ca

Autorité organisatrice : Championnat Régional de Yachting de Québec (CRYQ)

La marina hôte, le Yacht-Club de Québec offre une nuitée gratuite aux participants. Une réservation doit être faite par téléphone au 418-681-4617.

Après l'arrivée, les participants sont invités à se rendre à la capitainerie du Yacht-Club de Québec pour la remise des résultats et soirée de fin de saison. En raison des mesures sanitaires en vigueur, le nombre de participants à la remise des résultats et à la soirée est limité à 50 et le passeport vaccinal sera requis.

1 CHANGEMENTS À L'AVIS DE COURSE APPLICABLES À LA COURSE POURSUITE

- 1.1. Les équipiers devront être en possession du passeport vaccinal valide, tel que requis par les autorités gouvernementales pour toutes des activités sportives ainsi que par Voile Québec. Ceci modifie l'article admissibilité de l'Avis de Course.
- 1.2. Lors de l'inscription, les équipiers qui n'ont pas fait valider leur passeport vaccinal à régates précédente devront le faire auprès du comité de course.
- 1.3. Le Comité de Course se réserve le droit de disqualifier un voilier qui ne respecterait pas l'exigence sur le passeport vaccinal mentionné précédemment.
- 1.4. La course poursuite ne fait pas partie du championnat comme tel. En conséquence tous les articles de l'Avis de Course et des Instructions de Course qui traitent de classement ou calcul des handicaps sont annulés. Le classement de la course poursuite sera déterminé par l'ordre d'arrivée.
- 1.5. Les classes de bateaux sont modifiées pour être regroupées dans un seul classement général.
- 1.6. Il n'y a pas de frais d'inscription pour cette régates.
- 1.7. Les articles concernant la procédure et heures de départ sont remplacé par : L'heure de départ sera assignée lors de l'inscription du bateau et celui devra franchir la ligne de départ à cette heure ou après. Si le bateau franchi la ligne trop tôt, le comité de course avisera la bateau qui devra revenir passer la ligne de nouveau.
- 1.8. L'utilisation du moteur est autorisée jusqu'à une minute avant l'heure de départ prévue.

- 1.9. Les inscriptions se font au Yacht-club de Québec entre 11h30 et 12h30. Lors de l'inscription les bateaux obtiendront leur heure de départ considérant que la course est de type poursuite. Le handicap PHRF, les conditions de vent prévues et la longueur du parcours utilisé seront pris en compte pour établir l'heure de départ de chaque bateau. Ceci modifie les articles concernant la procédure d'inscription.

2 AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1. Le tableau officiel d'information est sur le site Facebook du CRYQ et est situé à la capitainerie du Yacht-Club de Québec.

3 SIGNAUX FAITS A TERRE

- 3.1. Les signaux fait à terre seront envoyés de la capitainerie du Yacht-Club de Québec.

4 PROGRAMME DES COURSES

- 4.1. L'épreuve sera courue en une (1) manche.
- 4.2. Les départs seront donnés à partir de 13h00 ou plus tard selon les conditions de vent et les handicaps des bateaux.

5 LE PARCOURS

- 5.1. Le parcours sera remis aux participants lors de l'inscription

6 MARQUES

- 6.1. Les marques seront remises aux participants lors de l'inscription

7 LE DEPART

- 7.1. Le départ sera donné à des heures différentes selon les handicaps des bateaux. Chaque bateau devra passer la ligne à son heure de départ prévue ou après.
- 7.2. La ligne de départ sera indiquée lors de l'inscription.

8 L'ARRIVEE

- 8.1. La ligne d'arrivée sera indiquée lors de l'inscription.

9 TEMPS LIMITES

- 9.1. Le temps limite sera indiqué lors de l'inscription